

L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°33

Dix-septième année – premier semestre 2013 2014



Les robots ont-ils une âme ? Y a-t-il des nouvelles frontières de l'humain ?

Ont participé à cet atelier animé par Anne-Marie et Alain : Aline, Lionel, Madeleine, Josette, Claudine, Denise, Jean-Pierre, Jacky, Estella (et Guy, invité à la 3^e séance).

Séance 1. 16 novembre 2013 : les anciennes frontières de l'humain.

Début octobre, lors de l'AG inaugurale, nous avons ensemble redéfini avant le vote la question de Jean Pierre (les robots ont-ils une âme ?) en y adjoignant la notion de nouvelle frontière de l'humain. C'est bien sur cette double question que le vote s'est fait et, que l'atelier s'est constitué et que, par conséquent, nous, les animateurs avons travaillé : pour répondre aux attentes du groupe, nous avons prévu de partir des anciennes frontières, entre l'animal et le divin (1^e séance) pour aller (2^e et 3^e séances) vers des réflexions ou des interrogations plus contemporaines (Gorz, Onfray...), concernant l'homme transformé ou même la machine consciente?

Dès le début de la séance du 16/11, il apparaît que cette nouveauté est, non un fait, mais un problème. Le mot âme faisant partie de l'intitulé proposé par JP, il était indispensable d'interroger ce terme, à travers les conceptions de chacun et aussi les deux grandes traditions - idéaliste et matérialiste - de la philosophie occidentale. A partir de son expérience sur l'intelligence artificielle, Lionel nous a indiqué que les machines, qu'elles soient système expert ou traductrices, ne restaient que des mécanismes limités, malgré leur puissance de calcul, en particulier sur les questions semi-décidables ou indécidables, arguments très proches en fait de ce que Descartes écrivait pour distinguer l'homme de l'animal.

La distinction des trois âmes chez Aristote retient notre attention et nous sert de tremplin vers la controverse de Valladolid. Rappel : l'âme végétative est commune aux végétaux, animaux et humains, elle permet la croissance. L'âme sensitive appartient aux animaux et aux hommes : elle est la condition de la mobilité. L'âme intellectuelle est le propre de l'homme au sens propre, celui qui est capable d'être citoyen. L'esclave, « outil animé », n'en a pas. (NB : complexité de la thèse d'Aristote, à creuser : embarras du philosophe qui reconnaissait par ailleurs qu'un homme libre et un esclave pouvaient être amis, donc participaient à une commune humanité, et sur son lit de mort, affranchit ses esclaves...) Or la distinction aristotélicienne ressurgit à la Renaissance dans la controverse de Valladolid, à l'encontre des Indiens cette fois. Mais elle est finalement rejetée (au grand dam des colons) au nom de l'unique âme chrétienne et spécifiquement humaine, que même les indiens d'Amérique possédaient (mais pas les habitants de l'Afrique ??? Couleur noire plus que symbolique pour des Européens blancs descendants d'Abel et non de Caïn, tout le monde ici étant d'accord avec l'argument de Jean Pierre sur la supériorité de l'homme blanc chrétien investi d'une puissance divine sur les autres êtres et les richesses naturelles exploitables sans limites...)

Ce qui nous a amené à nous demander si la notion d'âme, distinguée de l'esprit (même chez les matérialistes comme Lucrèce) était universelle, avaient cours dans toutes les cultures? Et à interroger en nous-même la notion, bien vague, d'âme pour essayer de mieux la définir. De ce tour de table est ressorti l'idée que notre croyance en l'âme est relativement partagée, mais avec une différence fondamentale selon que nous croyons au "divin" ou non. Avec d'un côté une âme séparée du corps et qui nous survit, et de l'autre une âme liée au corps dans la mesure où elle apparaît et disparaît avec lui, mais qui ajoute à l'esprit l'idée qu'il est plus que du fonctionnement cérébral et biochimique. Avec l'idée d'une part poétique, d'une conscience de soi invariable même dans les changements vitaux... et propre à l'homme (l'idée de personne chez Kant?).

Même chez un matérialiste comme Lucrèce (ou Diderot) l'homme se situe-t-il à part dans le règne animal ? (Désaccord Alain/AM sur ce point)

Descartes a la certitude d'un fossé infranchissable entre l'homme et l'animal : celui-ci n'est que mécanisme et n'accède jamais au langage (pies, perroquets... émettent des sons, non des paroles).

Le corps de l'homme est certes aussi une machine complexe mais il est mû par l'âme, principe immatériel de la pensée. L'homme est une chose qui pense c'est-à-dire une chose qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent.

Mais certains animaux, comme Washoe à qui on a appris à parler le langage des signes, ne sont-ils pas capables, ne participent-ils pas, en partie au moins, de cette définition cartésienne de l'esprit?

Vouloir penser la différence de l'animal et de l'homme est inévitable, mais en changeant l'axe de la réflexion. Non plus celui vertical de la hiérarchie aristotélicienne puis chrétienne, qui place l'homme au dessus de tout, juste avant le divin, et lui donne tous les droits. Mais celui horizontal de l'évolution, qui distingue tout en rapprochant...

Séance 2 le déplacement des anciennes frontières:

Dans un premier temps, retour sur Descartes et la définition des animaux machines qui interdit même à l'animal toute émotion. le cri n'étant qu'une simple impulsion nerveuse. Ce modèle n'est que la conséquence de la séparation du corps et de l'âme poussée à l'extrême. Kant le remettra en cause en montrant que le vivant ne se réduit pas au simple mécanisme, même si son humanisme (la dignité de toute personne humaine, sans distinction) ne lui permet pas de franchir la pas. les animaux ne sont que "des choses" qui peuvent donc "servir d'instruments" à l'homme.

Ce que conteste Roger Fouts, le psychologue qui s'occupe de Washoe et de sa tribu, avec les meilleures conditions possibles pour ce type d'expérience (voir le film sur le sordide et cruel projet Nim). Nous visionnons donc l'essentiel du documentaire sur Washoe de Philippe Calderon où l'on voit comment la petite guenon a été "adoptée en milieu humain", comment elle y a acquis le langage des signes, apprenant à combiner environ trois cents mots dans une caravane toute équipée, En transmettant une soixantaine à son enfant Loulis dans un zoo, puis vivant en tribu avec trois autres chimpanzés à l'université de Washington. Un domaine arboré qui leur est propre, et où ils sont filmés en caméra cachée hors de la présence des humains, utilisant entre eux, et parfois pour soi même, les signes acquis. Une scène troublante montre leur stratégie pour engager la conversation avec un étudiant qui leur tourne le dos. Chacun a son signal sonore pour l'interpeller, et ils ne commencent à "signer" que quand il se tourne vers eux. Cette intentionnalité confirmerait qu'ils ont bien conscience de ce qu'ils font (interpeller, discuter, vouloir ou non, aimer...). D'ailleurs, quand Washoe, suite au non renouvellement de la bourse universitaire, se retrouve temporairement dans un zoo, elle ne se reconnaît pas (le propre de l'homme ?) dans ses congénères (bêtes noires, chats noirs) et n'est pas appréciée du directeur qui veut se débarrasser de cette bête insoumise.

Est ce vraiment un problème quand Roger Fouts se sent plus d'amitié pour Alley, le compagnon de Washoe, que pour le directeur du zoo qui l'a vendu à la recherche scientifique et condamné à mort. En fait-il trop comme l'ont ressenti certains?

Autre extrait vidéo rapide, Kanzi le bonobo qui vit en symbiose amicale avec sa tutrice et réagit à la seconde à tout ce qu'elle lui dit, reconnaît sur son lexigramme le milliers de mots qu'il a appris, et réagit au téléphone à une voix amie, qu'il cherche d'abord dans toute la pièce, avant de se désintéresser du problème et de continuer à l'écouter en lui répondant avec son clavier.

Une vraie personnalité attachante, tout comme Washoe (et comme un certain nombres d'animaux apprivoisés par l'homme , chiens, chats, chevaux), mais avec ici le langage et un début de conversation, et donc de proximité en plus. Ce qui ne veut pas dire que le langage n'est plus spécifique à l'homme (pour éviter le trop hiérarchique " propre de l'homme") puisque dans chaque cas, c'est l'homme qui éduque (même si l'on voit bien qu'il s'agit plus que d'un dressage).

Alors sans aller jusqu'à donner des droits aux animaux, ni même à ces animaux à forte personnalité, leur reconnaître que s'ils ne sont pas sujets du droit, ils doivent en être l'objet, comme les êtres humains qui n'accèdent pas, ou plus, à la majorité responsable.

Voilà pour le déplacement des anciennes frontières, sacralisées longtemps par le propre de l'homme positif (qui oublie toujours sa dimension négative : cruauté, capacité au massacre et à l'exploitation).

Nous verrons la prochaine séance leur extension possible dans le trans et posthumain avec les textes de Gorz, Onfray, Besnier.

3^{ème} séance. 17 janvier 2014. Intelligence artificielle, eugénisme et post-humanisme.

Aujourd'hui, les frontières que nous examinons sont celles qui séparent l'homme de la machine. Dans ce sujet très riche, un tour de table permet de dégager trois pôles de réflexion pour ces deux heures :

A-t-on raison de parler d'intelligence artificielle ? Deux thèses sont en présence : Les machines peuvent être extrêmement rapides et performantes (calcul, exécution d'un ordre...). Mais elles ne présenteront jamais les caractéristiques d'une véritable intelligence : être capable de *refuser* d'exécuter un ordre, pour des raisons morales, ou « pour faire autre chose » (de la poésie ?), être capable d'une tâche gratuite, cad inutile (collectionner) ou d'un choix irrationnel.

N'y a-t-il pas des circonstances où l'on délègue aux machines un *pouvoir de décision*, avec des implications parfois gravissimes : acheter des actions en une fraction de seconde, bombarder un objectif à 20000 km... Du reste, l'intelligence n'est pas la conscience. Si des machines devenaient *conscientes*, a fortiori *conscientes d'elles-mêmes* et pouvaient dire *je* en leur propre nom, ce serait en effet l'abolition des frontières homme/machine.

L'eugénisme : D'une part, les progrès de la technique (détection, réparation) permettent, certes, d'envisager la disparition de malformations, la guérison anticipée de maladies probables. D'autre part, ces mêmes progrès rendent possibles, à plus ou moins longue échéance, des hommes « augmentés » (milliards de neurones artificiels), des cyborgs post-humains. L'immortalité n'est peut-être pas à l'ordre du jour, mais elle est évoquée. Mais un « eugénisme de l'évitement » ne peut que se transformer en « eugénisme de la performance », et même Michel Onfray ne peut s'empêcher de parler de « surhumanisme » et d'affirmer l'inévitable : « *Pas de posthumain sans transgression* » dans ses « *Féeries anatomiques* ». Même si l'eugénisme n'est pas guidé par une idéologie raciale, ni pratiqué par l'Etat, il serait rendu incontrôlable par le marché, auquel il ne pourrait échapper, et déboucherait sur des hiérarchies sociales perverses. Il faut bien admettre que la liberté et la responsabilité humaines ne sont possibles que si personne n'a décidé de la singularité de l'être à naître : « *Ceux qui choisiront de remodeler l'homme, ou certains hommes, ne seront pas les hommes remodelés eux-mêmes[...]* La loterie de l'hérédité maîtrisée, nous serions biologiquement prédéterminés par des tiers. » écrit André Gorz dans « L'immatériel ».

Liberté et responsabilité : Le post-humanisme n'est plus tout à fait de la science fiction. Il est pris au sérieux dans différents milieux. Certains sont enthousiastes pour l'amélioration possible de l'humain, d'autres manifestent un plaisir douteux à l'idée de ne plus avoir à naître, à vieillir, à mourir. Mais ceux qui sont réticents ont tendance à penser que, embarqués, nous ne pouvons refuser cette évolution. Or ces technologies dites d'optimisation vont toutes dans le même sens : « *un horizon où les sciences et les techniques auront intégralement déterminé, c'est-à-dire achevé, l'aventure humaine* », « *La fatigue d'être libres des êtres vivant en démocratie a lieu d'inquiéter.* » L'avertissement de Jean Michel Besnier nous trouble.

La puissance démultipliée de la technoscience actuelle la rend imprévisible, disait Hans Jonas dans son « Principe responsabilité », proposant d'imaginer aussi le pire pour pouvoir quand même décider avant de laisser faire, au nom du progrès et de la neutralité de l'outil technoscientifique, et de ne plus pouvoir reculer : « *La prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle se réalise ; et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire ne s'est pas réalisé serait le comble de l'injustice : il se peut que leur impair soit leur mérite* ».

Au terme de ces trois séances, la question d'origine - « les robots ont-ils une âme ? » - s'est transformée et complexifiée, elle est devenue : A quelles conditions l'humanité peut-elle sauvegarder sa dimension éthique, dont les conditions sine qua non sont la liberté et la responsabilité ?

A.L. et A.M.S.

L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°33

Dix-septième année – premier semestre 2013 2014



Atelier La fraternité, en trop dans la devise nationale ?

Séance 1 : Marie-Pierre, Christine, Maria, Dominique, Pierrette, Renée, Michèle, Alain, Claude, Patrick, Yves, Erik, Jacqueline

Nous commençons par préciser à nouveau l'enjeu de notre atelier et sa problématique. Dans notre devise nationale les trois valeurs énoncées, liberté, égalité, fraternité, ne semblent ni avoir eu la même destinée, ni appartenir au même champ. La fraternité, en effet, semble plus morale que politique et plus malmenée que les deux autres. Y a-t-il à cela des explications ? Quelles relations entre liberté et égalité, entre liberté, égalité, et fraternité ?

Notre première approche du problème consiste en un travail de définition de la fraternité en nous efforçant de la distinguer de la solidarité, de la charité, de l'amitié et de la convivialité.

De la fraternité, nous percevons assez vite qu'elle appartient au champ des sentiments et qu'en ce sens, elle se distingue de la liberté et de l'égalité qui sont des principes sur lesquels on peut articuler le droit. Ce sentiment, de commune appartenance à l'humanité, semble s'enraciner dans la culture religieuse du christianisme, lequel en désignant Dieu comme Père, affirme une communauté de nature au-delà des appartenances culturelles, ethniques... La fraternité selon la formule de Debray fait « appeler frère ou sœur un étranger qui ne porte pas notre nom ».

Si elle a une certaine parenté avec la solidarité, elle semble cependant s'en distinguer par la part qu'elle fait à la relation concrète à autrui. Elle se manifeste dans le regard, engage le cœur de manière personnelle. Elle suppose la reconnaissance de l'autre comme mon semblable sensible. Elle tient de la bienveillance, de la compassion ou de l'empathie mais s'en distingue radicalement en ce qu'elle suppose la réciprocité comme l'amitié.

La fraternité constitue donc ce « nous » indispensable à la constitution et à la survie d'une communauté, et en ce sens, elle tient du lien affectif, réel et concret, de l'amitié, mais dans une relation supra-individuelle. Elle semble être la condition nécessaire du vivre ensemble.

Sentiment, lien réel et affectif, engagement personnel permettent de cerner la fraternité mais posent problème. En effet, celle-ci apparaît plus morale que politique, plus du côté de l'obligation que de la revendication. Il est donc difficile de l'exiger. En outre, parce que lien réel et concret, on ne peut la concevoir universalisable. Or, si l'on définit la fraternité comme sentiment d'une commune appartenance à l'humanité, on ne peut que vouloir l'étendre à l'ensemble de l'humanité, c'est à dire en faire une valeur transcendant les frontières. Pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence, cela fait problème, il semblerait, en effet, qu'il ne peut y avoir fraternité concrète qu'au sein d'un groupe délimité. Contradiction qui nous conduit à remarquer qu'il serait peut-être plus juste de parler de fraternités au pluriel plutôt que de la fraternité au singulier, comme si celle-ci était un mixte de solidarité et de sympathie, la solidarité étant fondée sur l'extrême dépendance des parties d'un tout et l'intérêt commun régulateur, la sympathie sur une commune sensibilité.

Cette détermination de l'idée de fraternité accentue donc le clivage entre celle-ci et les deux autres valeurs de la devise. Il nous faudra donc en seconde séance commencer par creuser liberté et égalité, éclaircir les relations qu'elles entretiennent. (JC)

Séance 2 : Relations entre liberté et égalité

Il faut distinguer deux conceptions de la liberté, libérale et républicaine :

dans la perspective libérale, la liberté possédée par chaque individu, manifestant sa puissance naturelle est bornée par la loi. La loi m'empêche d'exercer ma liberté en m'attaquant à l'exercice de la puissance naturelle des autres. Dans cette perspective l'égalité des individus est une entrave à ma liberté.

Dans la perspective républicaine, ma liberté est constituée, garantie par la liberté de l'autre. C'est la loi comme émanation de la volonté générale qui me donne ma liberté, personne n'étant au dessus des lois. Dans cette perspective l'égalité des individus est le fondement sur lequel penser et constituer la liberté de chacun.

Illustration de ces deux perspectives : Dans la perspective libérale, s'arrêter au feu rouge est une entrave à ma liberté à laquelle je consens à cause des autres. Dans la conception républicaine, je m'arrête au feu rouge car je veux cette loi dont je suis comme les autres bénéficiaire.

Dans la société contemporaine c'est la conception libérale de la liberté qui règne : cf les impôts vécus comme une entrave à ma liberté.

Danger de la démocratie : la passion de l'égalité risque d'y compromettre l'existence de la liberté (Tocqueville)

Suite à l'égalisation des conditions qui caractérise la démocratie, l'homme démocratique ne supporte pas l'inégalité. Il voudra sauver l'égalité sans se rendre compte que cela se fait au détriment de la liberté : dans une démocratie assurant l'égalité, les hommes accepteront de se soumettre à un pouvoir anonyme comme la machine de l'Etat contemporain. Les hommes préféreront l'illusion d'une liberté quotidienne (choix de la profession, des vacances..) à l'exercice de la liberté politique.

Principe de différence et fraternité (John Rawls)

Une citoyenneté fondée sur les seules égalité et liberté ne suffit pas.

John Rawls pense que ce qu'il nomme le principe de différence instaure la fraternité dans une société. Son obsession ce n'est pas l'inégalité sociale mais l'inégalité sociale figée. Il pense qu'il faut accepter les inégalités mais à condition qu'elles profitent pas qu'aux nantis. Sa pensée de la justice implique qu'on fasse des différences entre les citoyens à condition qu'elles profitent aux plus défavorisés. Illustration : la discrimination positive. Instituer la société sur cette base c'est y faire exister la fraternité dit-il.

Question : ne s'agit-il pas plus de solidarité que de fraternité ? (cf les composantes intelligibles de la fraternité telles que dégagées à la séance 1) (EL)

Séance 3 du 17 janvier 2014

Les échanges de la première séance ayant beaucoup tourné autour de la difficulté à définir la fraternité et de la nécessité d'en parler au pluriel, cette dernière séance commence par la lecture des textes consacrés à Rosa Luxembour pour qui la fraternité est incontestablement une valeur fondamentale. Il apparaît assez rapidement que par fraternité et fraternisation elle désigne ce sentiment que la souffrance des plus démunis peut engendrer, lequel saisit l'humanité de l'autre. La question de l'arrière-plan religieux d'une telle valeur est posée et résolue finalement.

En effet, les travaux récents de Jean Decéty sur l'empathie peuvent laisser penser que l'on peut enraciner la fraternité en celle-ci. Or, il semblerait que l'on puisse la considérer comme une disposition naturelle, génétiquement sélectionnée dans l'évolution des espèces. Si c'est une disposition innée, on ne peut la réduire en une valeur culturelle relative ni lui assigner une origine

simplement religieuse.

Reconnaître, avec la tradition philosophique qui s'exprime en Hume ou Smith dans le concept de sympathie, en la fraternité une disposition enracinée dans la nature humaine ne réduit pas son caractère paradoxal. Celle-ci, en effet, suppose la clôture du groupe sur lui-même et pourtant vise le dépassement communautaire. On peut alors envisager, avec Tocqueville, la démocratie comme un processus d'égalisation par lequel se sont ouverts les champs d'identification des individus, la fraternité se généralisant à l'ensemble des individus de la communauté politique.

Dans une société inégalitaire, au contraire, la fraternité ne parvient pas à sortir du cercle de la classe sociale des individus.

Entre la génétique et la politique, la fraternité s'émancipe du fond religieux qui, pour certains, la grevait. Et surtout, s'il s'agit d'une disposition innée que la démocratie permet de développer, on peut envisager une société dans laquelle elle s'épanouirait.

Les textes d'Alain Caillé sur le don et la socialité primaire peuvent être interprétés en ce sens. En effet, si la socialité primaire, c'est à dire le lien social lorsqu'il ne se réduit pas aux échanges intéressés, a survécu aux effets destructeurs de la conception utilitariste de l'homme, elle constitue un terreau favorable pour la fraternité.

Parce qu'on peut la fonder en la nature de l'homme et qu'il n'est pas irréaliste de penser que l'organisation sociale et politique joue un rôle dans son développement, on peut probablement affirmer maintenant de la fraternité qu'elle n'est pas d'essence religieuse. (JC)

L'AG traditionnelle de février avec une vingtaine de présents a voté le rapport d'activité et le bilan financier pour 2012 2013 et confirmé le fait que nous ne gardons plus qu'une adresse et boîte aux lettres à la maison des associations. Il faut donc faire un courrier à S3A en réaffirmant que si ça nous arrange, n'ayant pas vraiment besoin d'un bureau, c'est S3A et la ville qui étaient demandeurs, contrairement à ce qu'affirme le courrier du maire, qui certifie aussi que nous profiterons comme avant des locaux de la MDA.

Le CA a été reconduit (Anne Marie, Jacky, Alain, Madeleine, Lionel) jusqu'en février 2016, où il faudra au moins renouveler le poste de président. Et réfléchir à la suite de l'association avant la 20e année en l'absence de tout renouvellement des membres du bureau et des animateurs.

Les ateliers proposés au 2e semestre :

- La notion de peuple
- l'Eloge du carburateur (pour réfléchir sur le sens du travail aujourd'hui à partir d'extraits choisis du livre de Matthew B. Crawford dont le premier atelier se tiendra exceptionnellement à la Maison du Vélo le vendredi 21 mars à 18h.)

>

Prochains ateliers les vendredis 4 avril et 23 mai